

Problématique du bilinguisme

Education bilingue Scolarité en langue des signes

Patrice Dalle

mars 2005

Evolution

■ Déficience, manque

- intervenir sur l'enfant pour qu'il s'adapte (réparation, compensation)
- adapter le code de communication pour le rendre plus accessible (LPC, ...)

■ Compétences linguistiques naturelles

- organiser le dispositif pour qu'elles puissent s'exprimer
- projet bilingue

Un autre regard sur l'enfant sourd

Introduction

- **Objectifs**
 - Comprendre la situation du bilinguisme
 - Quelles situations
 - Origine
 - Analyse
- **Méthode**
 - Historique
 - Hypothèse
 - Historique
 - Analyse des blocages
 - Présentation approche bilingue
 - Discussion

Situation générale

- **Enseignants en LSF**
 - Etudier la situation
 - de l'enseignement en LSF
 - des enseignants sourds
- **Enseignants de LSF en milieu scolaire**
 - Peut-on enseigner la LSF à des élèves sourds si l'enseignement n'est pas lui-même en LSF ?
- **Situation actuelle**
 - Le bilan scolaire des élèves sourds est encore très négatif
 - La LSF est très peu utilisée comme langue d'enseignement
 - Il y a très peu d'enseignants sourds (dans l'EN)
 - La loi le permettrait
- **Donc il y a encore des blocages**

Méthode

■ Hypothèse

- Relation directe entre :
 - Bilan éducatif et scolaire des jeunes sourds
 - Statut et rôle
 - de la langue des signes
 - des enseignants sourds

■ Démarche

- Historique :
 - D'où vient cette situation
 - Pourquoi
- Analyse des causes
 - Craintes
 - Obstacles à l'évolution
 - Difficultés conjoncturelles (en 2004)
- Evolution

Historique



- **1975 : Loi d'orientation en faveur des handicapés**
 - Formation des jeunes handicapés : « obligation nationale »
 - En milieu ordinaire si possible
- **1982 : C/ Intégration individuelle en milieu ordinaire**
 - Développer sa personnalité
 - Faire accepter sa différence
 - Formation de qualité ⇒ autonomie, accès au monde du travail, participation sociale
- **1983 : C/ Actions de soutiens et de soins spécialisés**

Historique

76 80 84 88 92 96 00 04



- **fin des années 70 : mouvements en faveur de la LS**
 - reconnaissance de la LS
 - reconnaissance d'une communauté sourde
 - éducation bilingue
- **2LPE : 2 Langues Pour une Education**
 - sourds + parents + professionnels
 - mouvement « politique » : information, revendications
 - réalisations : cours de LSF,
classes bilingues : 1984 : Châlon/Saône, Poitiers
1985 : Champs, Bayonne, Nancy, Toulouse

Historique

76 80 84 88 92 96 00 04



- **Position des ministères (82, 85)**
 - EN (Savary, Chevènement)
 - LS : mimique + dactylographie
 - méthode audio-orale
 - LS s'oppose à intégration
 - Solidarité, Social (Questiaux, Dufoix)
 - LS : vraie langue complète
 - éducation bilingue : résultats positifs
 - respect du choix des familles
 - rôle des sourds dans l'éducation
- **EN**
 - intégration individuelle
 - aspect scolaire
 - une méthode pour tous
- **Santé**
 - dimension collective
 - vision plus globale
 - souvent médicalisée

Historique



- **Positions de l'EN**

- Niveau ministère : réaction structurelle, cadre général
 - *L'éducation bilingue n'est pas un droit*
 - *l'enseignement en LS est incompatible avec l'intégration*
- Niveau local :
 - prise en compte des besoins de l'enfant
 - « *l'enseignement en LS se justifie pour des raisons linguistiques et psychologiques* » (Nédélec, AIS Poitiers)
 - prise en compte des droits des familles

Historique



- **1985 : texte des 2 ministères (Affaires Sociales et EN)**

- Critères psycholinguistiques ⇒ LS : priorité
- Raisons sociales et culturelles ⇒ français : primauté
- Reconnaissance
 - d'un statut de la LS : « parole des sourds »
 - de la notion de bilinguisme LS- français
- Mais beaucoup de craintes sur l'usage de la LS
 - dans la scolarité
 - et même dans l'éducation
- La LS est mélangée avec des outils de communication

Historique



- **1988 : Annexe 24 (Affaires sociales)**
 - Séparation des déficits sensoriels
 - Aveugles : autonomie
 - Sourds : communication
 - Rôle des sourds dans le développement de la communication
- **1991 : CLIS (EN)**
 - CLIS spécifiques pour les élèves sourds
 - utilisation de la LS si l'oral ne marche pas

Historique



- **1991 : Loi : libre choix entre**
 - communication bilingue – langue des signes et français–
 - communication orale
- **1992 : décret d'application**
 - association de la LS au français oral et écrit
 - les administrations doivent permettre l'exercice du libre choix, au même niveau, quelque soit le mode de communication choisi
- **1993 : circulaire des 2 ministères**
 - insiste sur le rôle de l'oral
 - souligne la difficulté de constituer des équipes bilingues

Historique

76 80 84 88 92 96 00 04



- **1998–1999 : Mission Gillot : rapport, concertation, mesures**
 - constat d'échec grave
 - reconnaissance du droit d'usage de la LS
 - reconnaissance académique de la LS et de son enseignement
 - formation et qualification des professionnels :
 - Enseignants de LSF, interprètes
 - Recherches et évaluation
 - Harmonisation des ministères

Historique

76 80 84 88 92 96 00 04



- **1999 : Rapport d'inspection générale EN-AS**
 - constat d'échec, y compris de l'intégration
- **1999–2001 : EN (S. Royal)**
 - plan de relance de l'accueil des élèves sourds dans l'EN
 - plan Handiscol
 - extension au secondaire : UPI
- **2002 : Reconnaissance de la LS dans la scolarité (Lang)**
 - raisons éducatives, pédagogiques et culturelles
 - possibilité d'un enseignement en LS dans l'EN

Historique

76 80 84 88 92 96 00 04 05

- **2005 : Loi du 11 février 2005**

pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

- Réaffirme de droit de choisir entre :

- communication bilingue, langue des signes et langue française
- communication en langue française

- Reconnaît la langue des signes comme une langue à part entière,

le droit à son enseignement

Tout élève concerné doit pouvoir recevoir un enseignement de la langue des signes française.

le droit de bénéficier d'un interprète LSF – français.

Historique

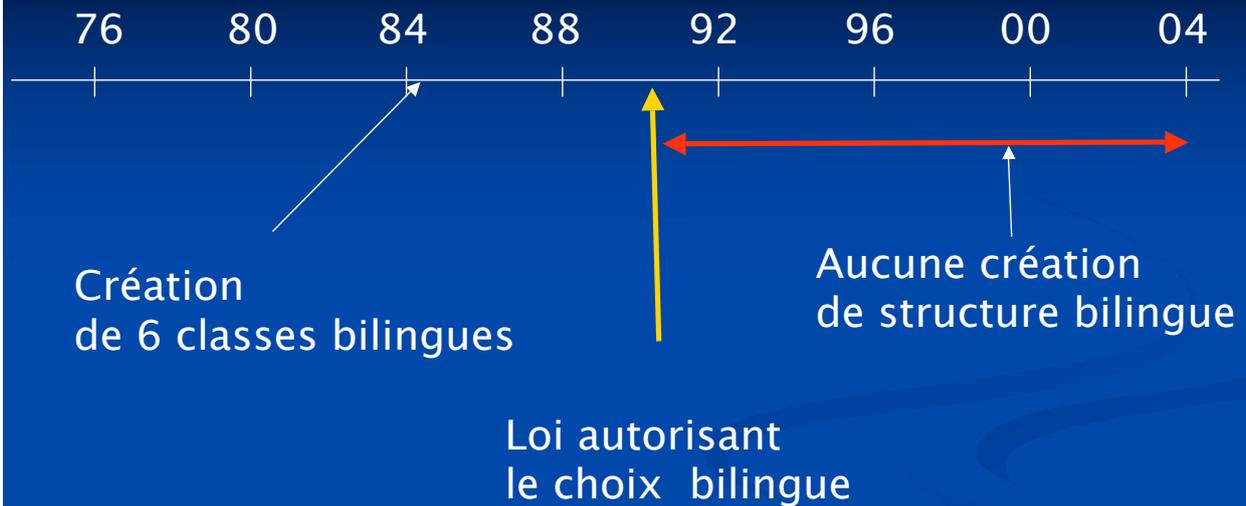
76 80 84 88 92 96 00 04

- **Place des sourds dans l'enseignement**

- 1976 : réintégration dans les établissements AS
- 1980 : interdiction d'enseigner dans l' EN
- 1979 : commission d'aptitude pour les candidatures au CAPES
- 1988 : annexe 24 : professionnel sourd prévu dans l'équipe
- 2000 : Handiscol
 - Enseignant de LSF (professionnel sourd)
 - Enseignant bilingue chargé de l'enseignement en LSF

⇒ CAPEJS, expert en LSF, CAPSAIS, DU P8, licence Pro LSF, ...

Historique



Situation : bilan

- **Variété de places et de rôles de la LS**
 - Absente
 - Outil de communication (souvent extra scolaire)
 - Langue enseignée
 - Langue d'enseignement
 - Par défaut (le reste n'a pas marché)
 - Par choix éducatif et pédagogique
 - Sur toute la scolarité
 - Dans toutes les matières

Situation : bilan

■ **Projet pédagogique des établissements**

Doit préciser

- Place pour l'appropriation des 2 modes de communication
- Méthodes pour y parvenir
- Temps réservé à l'enseignement des 2 langues
- Modalité d'utilisation et rôle des 2 langues
 - Scolaire
 - Educatif
 - Familial

Doit être validé par les administrations

Doit être fourni sur simple demande des familles

Situation : bilan

■ **Reconnaissance**

- La LS est reconnue comme langue enseignée
- La place des professionnels sourds est reconnue pour le développement de la communication

■ **Usage**

- La LS est très peu utilisée comme langue d'enseignement
- Et dans ce cas c'est souvent via un interprète
- Il y a très peu de sourds enseignants, et presque pas du tout, dans l'EN

■ **Le bilan scolaire des élèves sourds reste très négatif**

⇒ **Il y a des blocages**

- Craintes
- Obstacles à l'évolution
- Difficultés conjoncturelles

Craintes

Choix impliquant l'intervention de sourds dans l'éducation

- Organisation particulière, obstacle à l'intégration

Au contraire

- L'intervention de sourds auprès des familles est très bénéfique :
 - Aide les parents à comprendre les enjeux de la surdité :
 - Voir un adulte sourd : permet aux parents de se projeter dans l'avenir
 - Voir la langue des signes en action
 - Voir quelqu'un avoir un regard positif sur leur enfant
 - Permet à l'enfant de se situer par rapport à ses parents (identité)

Craintes

Parents entendants : mauvais modèles linguistiques

- Apprentissage de la langue
- Acquérir la fonction langage
pensées ↔ émissions
- Développer des compétences grammaticales
 - Capacité à analyser le mouvement et le spatial en données linguistiques
- Enrichir une compétence langagière
langue codifiée, respect des règles
richesse syntaxique

PARENTS

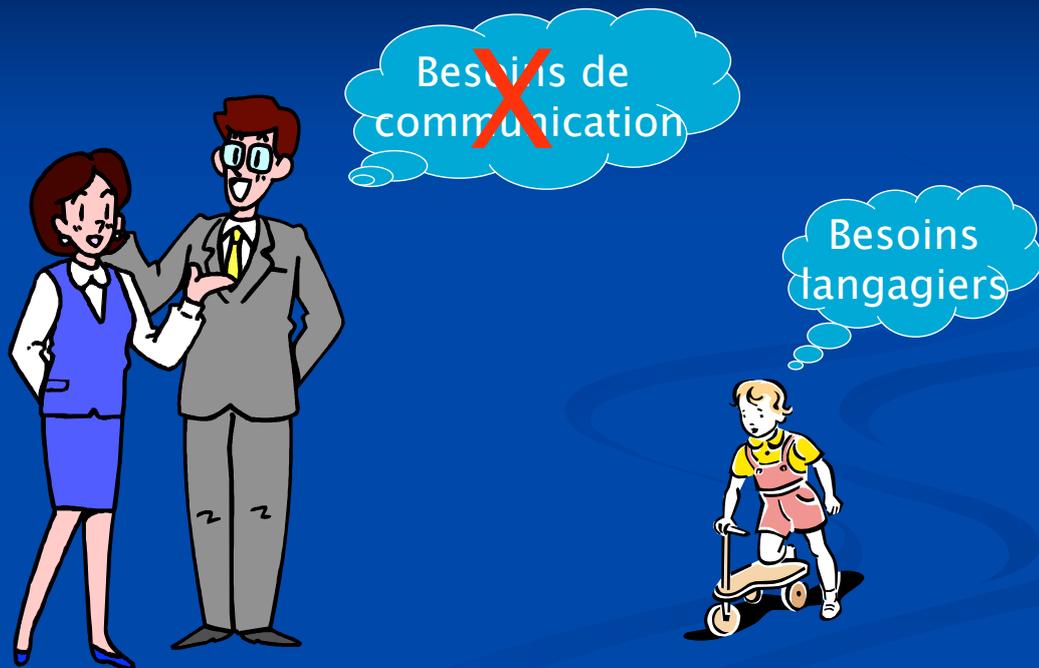
Rôle fondamental des réactions de la mère

Besoins de cours de LSF adaptés au développement du petit enfant

Rôle des éducateurs sourds

Lieux de vie riches (LSF)

Cours de LSF pour les parents



Craintes

- **La LSF n'a pas d'écrit**
 - Ne permet pas l'abstraction ?
 - Rôle de l'écrit ?
 - Distance
 - Communication différée
 - Communication hors situation
 - Il existe plusieurs formes d'écrit (vidéo,) ... dont le français.
- **La LSF n'est pas assez riche**
 - S'enrichira si on l'utilise
- **La LSF a trop de variantes**
 - S'harmonisera si on l'utilise
 - Travaux sur les néologismes
 - Référentiel de la LSF

Crainces

- L'utilisation de la LSF pénaliserait l'acquisition du français
 - Français écrit ? Les élèves sourds sont déjà pénalisés
 - Français oral ? La maîtrise d'une première langue parlée, naturelle, favorise l'acquisition de tout autre langue

Crainces

- On a besoin du français oral pour apprendre le français écrit
 - Faux, même pour les entendants
 - Les élèves sourds qui ont réussi dans des parcours bilingues prouvent le contraire

Obstacles à l'évolution

■ Faible demande

- Les parents sourds ... ont des enfants entendants
- Parents entendants :
 - Aiguillés par le milieu médical
 - La LSF « montre » la surdité
 - Intervention de sourds : peur de se faire « voler » leur enfant
- Rôle d'information et d'explication

Obstacles à l'évolution

■ Modèle d'intégration

- Peur du communautarisme
 - Au contraire : il y a repli quand on n'est pas reconnu
 - Tout est axé sur l'intégration individuelle qui devient une fin en soi
 - Rejet de la notion de filière
Confusion entre « filière » et « dispositif pérenne »

Obstacles à l'évolution

- **Double tutelle : freine les évolutions**
 - Affaires sociales / Education nationale
 - Formation
 - Diplômes
 - Gestion des établissements
 - Option LSF : démedicalise la surdité
 - Qui paie ?
 - Transfert des prises en charge sans transfert de moyens
 - Surcoût d'une structure bilingue ?

Difficultés actuelles (2005)

- **Constitution d'équipes d'enseignants**
 - Entendants :
 - Compétence en LSF
 - Sourds :
 - Formation
 - interdiction
 - Interprètes
 - Élèves
 - Information
 - Orientation
 - Classes homogènes (maîtrise de la LSF dans l'apprentissage)
- **Accueil dans les établissements ordinaires**

Particularités de l'enseignement en LSF

■ Pédagogique

- Nouvelle matière : LSF
- Partage cours de langues : LSF et français
- Apprentissage de la lecture
- Pédagogie visuelle
- Evaluation : par écrit, d'un cours donné en « oral »

■ Structurel

- Accueil dans établissement
- Communication entre professionnels

■ Social

- Accès aux informations,
- Culture générale

Education bilingue

■ Philosophie de l'éducation bilingue

- Education
- Scolarité

■ Situation actuelle des parents

Un autre regard sur l'enfant sourd

Projet de vie



parents



Communauté sourde

Identité sourde

Langue des Signes



bilingue
biculturel

citoyen

Parent d'Enfant Sourd

Parent d'Enfant Sourd

- Désirs
- Besoins
- Droits
- ...

Parent d'Enfant Sourd

Développement

- Identité
- Personnalité
- Langue
- Socialisation
- Connaissances
- ...

Environnement riche

- Affectif
- Linguistique
- Éducatif
- Social
- Culturel
- ...

Parent d'Enfant Sourd

- Désirs
- Projet
- Besoins

Rôle

- Affectif
- Educatif
- Culturel
- ...

Conditions

- Compréhension
- Langue
- Culture
- ...

Parent d'Enfant Sourd

- Mêmes désirs
- Mêmes capacités
- Mêmes besoins
- Mêmes droits

Education / Scolarité

- **Rôle de l'éducation**
 - Avant la scolarité
 - Pendant la scolarité
- **Tout ne se joue pas à l'école**
- **Partenariat Parents – Enseignants**
 - Cohérence => Choix partagés
 - Confiance

Education

- **Parents Sourds**
 - Etre informés des évolutions par rapport à leur situation
 - Avoir une image positive de leur surdité, de la LSF
 - Etre bilingues
- **Parents Entendants**
 - Etre informés
 - Comprendre la surdité de leur enfant
 - Accepter
 - Apprendre la LS
- **Lien avec la scolarité**
 - Langage
 - Connaissances générales
 - exemple

Scolarité

- **Droit**
 - Accessibilité
 - Loi de 1991, décret 1992
- **Objectifs scolaires**
- **Pédagogie**
- **Organisation**

Situation pédagogique : critères de qualité

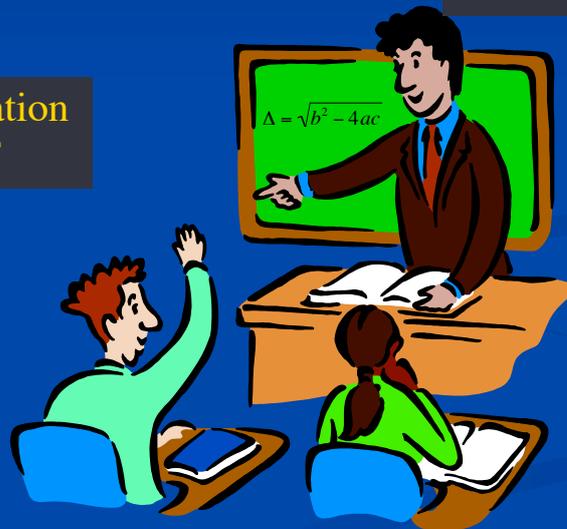


Scolarité en LSF : principes

Enseignant Sourd formé
(matière enseignée)

Enseignant Entendant formé
(LSF)

Communication
en LSF



Classe
d'élèves sourds

Etablissement
ordinaire de l'EN

Mêmes objectifs

Classes en LSF : principes

- Enseignement en langue des signes
 - Groupe-classe d'enfants sourds
 - Etablissement ordinaire
 - Enseignants bilingues, de préférence sourds
-
- Mêmes objectifs, même charge de travail
 - Pédagogie spécifique ?
 - Enseignement de la LSF et du français (matières)
 - Actions pour soutenir cette intégration collective
 - ateliers LSF,
 - information des parents et des personnels,
 - interprète pour les réunions pédagogiques

Classes en LSF : organisation

- **Enseignement direct**
 - Enseignant sourd signant
 - Enseignant entendant signant
- **Enseignement avec interprète**
 - Enseignant entendant
 - dans la classe des élèves sourds
 - dans une classe d'élèves entendants
 - Intégration en groupe
 - Intégration individuelle

Classes en LSF : quels enseignants ?

- **Principes / Réalité**
 - Manque d'enseignants qualifiés
 - Diversité d'enseignants : reflet de la vie sociale
 - Danger :
 - Sourd = professeur de LSF
 - Entendant = professeur de français
- **Apports des enseignants sourds**
 - Primaire
 - Collège
 - Lycée
 - Université

Atouts de l'enseignant sourd (maternelle, primaire)

■ Sourd : Identité

- Référent
- Acquisition du langage
- Socialisation

■ Enseignant sourd : pédagogie

- Compréhension fine des élèves
- Langue des échanges dans la classe
- Modèle de sourd instruit

➡ **En maternelle et primaire, l'enseignant doit être sourd**

Atouts de l'enseignant sourd (collège , lycée)

■ Rôles connaissances / pédagogie

- Professeur : connaissances dans la discipline ↗
- Elève : capacité d'adaptation dans la communication

➡ **au collège et au lycée, l'enseignant peut être entendant**

■ Mais ...

- Collège : Est-il bon qu'un ado signe mieux que son prof ?
- Lycée : encore beaucoup de néologie

➡ **L'enseignant sourd a des atouts supplémentaires**

Encore des obstacles ...

■ Langue des signes

- Langue de communication dans l'école
- Langue enseignée
- Langue d'enseignement pour exprimer et acquérir les connaissances

■ Enseignants sourds

- Enseignants à part entière
- Capables de transmettre ces connaissances

Pédagogie en LSF

■ Situation pédagogique particulière

- Nouvelle matière : LSF
 - Programme
 - Méthodes pédagogiques
 - Évaluation
- Situation bilingue
- Langue de communication \neq langue utilisée pour l'écrit

■ Organisation structurelle particulière

- Accueil d'élèves et d'enseignants ne parlant pas la langue majoritaire.
- Communication entre professionnels

La LSF, révélateur de situations pédagogiques

■ Pédagogie

- Répartition des rôles entre :
 - LSF et français
 - Connaissance, culture, concept et forme linguistique
- Lecture : l'apprentissage de l'écrit est aussi l'apprentissage d'une autre langue
- Pédagogie : visualiser les concepts; utilisation du tableau
- Prise de notes
- Gestion des interactions dans la classe
- Evaluation : par écrit, d'un cours donné en « oral »

■ Structurel

- Communication dans l'établissement, entre professionnels

■ Social

- Relation école – famille,
- Relation entre culture générale et scolarité
- Accès aux informations.

Education bilingue

■ Philosophie de l'éducation bilingue

- Education
- Scolarité

■ Situation actuelle des parents

Situation actuelle

- **Education Nationale / Santé**
 - Obstacles de fond
 - LSF
 - Enseignants sourds
 - Besoins ? Utiliser les structures existantes
 - Manque d'enseignants compétents
 - Pas de classes en LSF
 - Coût
 - Effectif des élèves
 - Créer de nouvelles structures

Action des Sourds

- **Enfant sourd : futur adulte sourd**
- **Droit des sourds**
- **Partenariat**
 - familles – communauté sourde
 - associations de parents – associations de sourds (exemple de la Suède)

Action des parents

- Convaincre
- Rappeler le droit

- Rôle
 - Définir
 - les objectifs
 - les conditions du déroulement de la scolarité
 - Planifier
 - Long terme
 - Étapes
 - Contrôler

Droits des parents et des enfants sourds

- **Loi 91-73 , article 33 du 18 janvier 1991**
 - *Dans l'éducation des jeunes sourds, la liberté de choix entre une communication bilingue – langue des signes et français– et une communication orale est de droit.*

éducation

bilingue ↔ orale

- **Loi 2005-102 du 11 février 2005, article 19**
 - *Dans l'éducation et le parcours scolaire des jeunes sourds, la liberté de choix entre une communication bilingue, langue des signes et langue française, et une communication en langue française est de droit.*

éducation et scolarité

bilingue ↔ monolingue

Droits des parents et des enfants sourds

- **Décret no. 92-1132 du 8 octobre 1992**
 - *Les autorités coordonnent leurs projets en vue de permettre, au même niveau, l'exercice du libre choix du mode de communication.*

- **Décret 2005**
 - **????**

ANPES

<http://membres.lycos.fr/anpes/>

IRIS

<http://www.lesiris.free.fr/>